

# Accidentologie du vétérinaire équin : plusieurs facteurs prédisposants

## EXERCICE

Maud LAFON

**Le contexte d'exercice, les actes pratiqués et bien sûr l'espèce soignée expliquent la majoration du risque professionnel qui caractérise les vétérinaires équins. Plusieurs axes de prévention sont envisageables avec, en premier lieu, un accent à mettre sur la sensibilisation des vétérinaires et des propriétaires.**

La profession de vétérinaire équin est particulièrement à risque pour plusieurs raisons. Nos confrères Erik Grandière et Charlotte Bourrion, d'Equi Vet Services, l'ont rappelé à l'invitation de l'Association de protection vétérinaire.

L'Atlas démographique de la profession vétérinaire estime à population de vétérinaire strictement équins à 3,4 % des vétérinaires et ceux qui déclarent une compétence sont 12,9 %.

Les causes du risque concernant ces professionnels sont multifactorielles et liées à l'espèce soignée (dangerosité intrinsèque du cheval en raison de son gabarit, de ses sabots éventuellement ferrés, de sa dentition puissante, de son statut de proie qui le conditionne à la fuite et risque zoonotique) et des conditions de travail (temps important passé sur la route - 1 000 km hebdomadaires en moyenne - avec en corollaire un risque d'accident majoré, examens réalisés avec des fouilles rectales, des examens locomoteurs...).

## Séquelles dans 15,3 % des cas

Plusieurs thèses de doctorat vétérinaire ont été consacrées à l'accidentologie du métier de vétérinaire équin. La BEVA\* a également édité, en février 2017, un guide à l'attention des vétérinaires praticiens équins pour les aider à gérer les risques inhérents à leur activité. Ce document faisait suite à la remise d'une étude conduite en 2013 sur 620 vétérinaires équins.

Il avance des statistiques d'accidents équivalentes à celles de l'étude britannique. 70 % des confrères équins déclarent avoir vécu un accident et ils revendiquent une moyenne de 7 à 8 blessures en 30 ans d'activité.

23 % des blessures ont nécessité une hospitalisation, 44 % un arrêt de travail et 15,3 % des victimes déclarent en avoir conservé des séquelles.

## Danger du déferage

Les membres antérieurs (30 %) et la tête (20 %) sont la localisation préférentielle des blessures occasionnées majoritairement par des coups de pieds des postérieurs (50 % des cas, voire 70 % selon une thèse présentée en 2004\*\*), des antérieurs (10 % des cas) mais aussi des morsures, bousculades, écrasements, coups de tête.

De nombreux accidents, mais pas la majorité, ont lieu au cours de l'examen locomoteur, notamment au cours de la palpation des régions distales des membres postérieurs et de leur flexion. Les examens d'imagerie sont également mentionnés dans les circonstances d'accidents.

Le déferage apparaît comme étant l'acte au cours duquel les accidents les plus graves sont survenus\*\*.



Francis Desbrosse

▲ **La profession de vétérinaire équin est particulièrement à risque pour plusieurs raisons.**

« La majorité des accidents survient lorsque la vigilance du praticien n'est pas maximale, que ce soit à cause de la fatigue, du manque de temps ou du caractère banal de l'acte effectué », résume Hélène Pasquet dans sa thèse de doctorat vétérinaire\*\*.

Elle précise cependant que, même pour les vétérinaires équins, les accidents de la route et les maladies sont la première cause de mortalité et d'invalidité.

## Importance de la contention

Les axes de prévention des accidents inhérents au temps passé sur la route sont les principes généraux de sécurité routière, en insistant plus particulièrement sur l'usage du téléphone (un vétérinaire équin reçoit en moyenne 30 à 40 appels par jours et une vingtaine de textos).

Autour du cheval, la prévention passe d'abord par une sensibilisation des vétérinaires équins aux risques inhérents à leur pratique afin d'encourager leur vigilance.

92 % des praticiens pensent que la contention est un point clé. Or celle-ci est souvent réalisée par des propriétaires amateurs, pas forcément à même de maîtriser au mieux leur équidé.

L'éducation de l'ensemble des professionnels du cheval est donc un principe à développer. ■

▼ **La contention est un élément clé de la santé du praticien.**



Francis Desbrosse



Site Internet : [www.assoprotectvet.fr](http://www.assoprotectvet.fr)

\* BEVA : British Equine Veterinary Association.

\*\* Thèse d'Hélène Pasquet, Les accidents et dommages corporels des vétérinaires équins dans l'exercice de leur profession, 2004.

# Contention : un axe de prévention majeur

Maud LAFON

**Moyen d'immobilisation de l'animal qui permet au praticien de réaliser ses objectifs d'examen et de traitement, la contention est particulièrement importante face à un cheval vu sa force physique. A l'occasion d'un congrès de l'Avef\*, en 2007, à Deauville, notre confrère Francis Desbrosse, ancien praticien équin et membre de l'Avef et de l'Académie vétérinaire, en a rappelé quelques principes.**

« La contention reste une préoccupation quotidienne du praticien équin et les ques-

«Le praticien doit être attentif aux signes d'intolérance vis-à-vis du moyen de contention utilisé.»

tions qu'il se pose sont : l'acte envisagé nécessite-t-il l'immobilisation du cheval ; l'immobilisation impose-t-elle une contention ou non ; si la contention est envisagée, quel type de contention : physique, chimique ou combinée ; quels sont les risques pour lui-même, l'environnement et le cheval ; en cas de complication à la suite de l'acte, ou d'accident, que va-t-on lui reprocher, sachant qu'il porte une double casquette au niveau de la responsabilité : celle de praticien et celle de gardien de l'animal, cette responsabilité est renforcée en ce qui concerne la contention », explique notre confrère Francis Desbrosse, ancien praticien équin, membre de l'Avef\* et de l'Académie vétérinaire.

Lui qui a été victime de « deux accidents mineurs, mais qui auraient pu être majeurs, au cours de sa carrière » considère que les facteurs de risque principaux de l'accidentologie du vétérinaire équin sont liés à :

- la fatigue ;
- le manque de savoir-faire dans l'abord du cheval et le manque de temps à y consacrer ;
- le manque de professionnalisme des propriétaires ;

## Procédure de l'examen clinique

- le manque de connaissance sur les mécanismes de la douleur ;





- l'utilisation non raisonnée des tranquillisants.

La contention, incluse dans l'abord du cheval, reste un axe clé de la prévention des accidents.

« Sa mise en œuvre implique une procédure comparable à celle d'un examen clinique suivi d'une prescription, à savoir : anamnèse, inspection, palpation-pression et choix de la technique la mieux adaptée », estime-t-il.

Avant de mettre en place la contention, notre confrère recommande d'être attentif à plusieurs indicateurs comportementaux du cheval.

### Attention aux postures ramassées

Des signes sont favorables comme un cheval qui s'approche calmement au box ou celui qui baisse les yeux lors de l'échange de regard.

D'autres appellent la vigilance : un animal qui se place dans un coin de son box avec une posture ramassée, celui qui vient chercher dans les poches, qui manque d'éducation, l'animal imprévisible dont la sclérotique est visible (œil blanc), la tête haute et les oreilles pointées qui témoignent d'un éveil maximal des sens, l'encolure contractée (signe de peur), les oreilles plaquées vers l'arrière (signe d'agressivité), la queue plaquée entre les postérieurs avec une arrière-main contractée et un bassin en flexion (signe de peur), le fouaillement de la queue (signe précurseur de coups de pieds, de ruades, de sauts de mouton...), etc.

### Mise en jeu de la RCP

Le type d'équidé influence également le risque (davantage de ruades de la part des

juments, risque de coupe de palette avec les antérieurs des étalons.

Le praticien doit également être attentif aux signes d'intolérance du moyen de contention utilisé, notamment lorsqu'il s'agit d'un tord-nez (polypnée, tremblements, faciès crispé, posture ramassée...). L'agitation est un signe de douleur.

Il ne faut pas oublier que « les accidents liés à la contention peuvent mettre en cause la responsabilité professionnelle du praticien (RCP) ».

La contention d'un cheval peut être physique et va du simple licol au tord-nez. La tenue d'un antérieur levé est par exemple la contention la plus courante pour empêcher la ruade lors d'un palper transrectal.

« Les chevaux légers et agiles arrivent cependant à ruer en ne prenant appui que sur un antérieur », alerte Francis Desbrosse. Dans cette situation, la tenue de la queue, qui permet de contrôler les mouvements du cheval, « peut être considérée comme une assurance vie ».



Francis Desbrosse



Francis Desbrosse

▲ Bonne façon d'aborder le jarret du cheval. Tenir la queue permet de contrôler les mouvements de l'équidé.

### Effets dose-dépendant

La contention chimique fait essentiellement appel à des « alpha-2 adrénergiques utilisés pour leurs effets sédatif et analgésique », précise notre confrère. Ils peuvent être associés à une contention physique, comme le tord-nez pour la réalisation d'un sondage naso-œsophagien par exemple. Leur effet est dose-dépendant.

« Ils peuvent par ailleurs avoir des effets secondaires, comme de provoquer une hyperesthésie, notamment au niveau des postérieurs, avec un risque de coup de pied déclenché par un simple effleurement cutané », alerte Francis Desbrosse, d'où sa recommandation d'usage combiné des anesthésiques locaux lors d'intervention potentiellement douloureuse.

« La contention requiert un savoir-faire dans plusieurs domaines : abord du cheval, utilisation des contentions physique, chimique et combinée », conclut notre confrère. ■

\* Aves : Association vétérinaire équine française.

◀ Le tord-nez peut être utilisé seul ou en combinaison avec une contention chimique.

## « Maîtriser l'art du toucher est un facteur de sécurité »

**Praticien équin pendant près de quarante ans, notre confrère Francis Desbrosse, spécialiste en chirurgie équine, membre de l'Aves\* et de l'Académie vétérinaire, ne déplore que trois accidents mineurs au cours de sa carrière. Leur caractère bénin est lié à sa réaction appropriée. Il présente son approche de l'accidentologie en exercice équin.**

■ **La Dépêche Vétérinaire : Quelles sont selon vous les situations les plus dangereuses pour un vétérinaire praticien équin ?**

**Francis Desbrosse, spécialiste en chirurgie équine, membre de l'Aves\* et de l'Académie vétérinaire :** Différentes situations conditionnent la dangerosité de la pratique équine. Je relèverais tout d'abord celles où nous n'arrivons pas à établir le contact avec le propriétaire ou à connaître précisément l'anamnèse.

Un autre contexte potentiellement à risque est celui de la précipitation, quand le vétérinaire n'a pas le temps d'observer le cheval et son comportement et ne soigne pas son

«Examiner le cheval au box, dans son milieu habituel, est toujours préférable.»

approche. D'autres facteurs accidentogènes sont la fatigue et les urgences.

Enfin, la castration debout me semble également particulièrement à risque même si, généralement, elle est pratiquée par des vétérinaires expérimentés.

■ **D.V. : Vous-même avez été victime de plusieurs accidents. Pouvez-vous nous en préciser les circonstances ?**

**F.D. :** Je déplore trois accidents en 38 ans d'exercice équin exclusif et quelques situations qui auraient pu être dramatiques.

Mon premier incident est survenu au cours d'une consultation en vue d'une castration sur cheval couché, alors que je m'apprêtais à réaliser l'intraveineuse. J'ai reçu un coup de pied du postérieur qui m'a envoyé à plusieurs mètres et dont je conserve encore aujourd'hui des séquelles.

J'étais bien positionné au niveau de l'épaule et la dangerosité venait donc de l'animal lui-même, un trotteur de réforme acheté par un particulier à un véritable maquignon, débouillé « au piquet » et totalement inapte à l'usage de cheval de loisir qui lui était réservé. J'ai réussi à le faire reprendre par le vendeur pour la sécurité des propriétaires.

J'ai été victime d'un autre coup de pied lors de l'examen du dos d'un cheval de selle, ayant mal estimé la situation et n'ayant pas pris les précautions suffisantes.

Mon dernier accident a été provoqué par la fatigue : un trotteur de Grosbois m'a frappé au visage avec son genou mais j'aurais pu, en temps normal, anticiper la situation.

D'autres fois, j'ai évité l'accident de justesse, par exemple en me couchant à plat ventre dans un box devant un cheval en ruades que son lad avait fui par peur. Mon erreur venait alors d'une mauvaise évaluation de la situation vis-à-vis de celui qui tenait l'équidé.

Ces accidents sont problématiques à la fois par le risque de blessures et de séquelles physiques mais aussi parce qu'ils peuvent être générateurs d'une peur durable, nuisible à la poursuite de notre exercice. Il est important d'analyser les situations pour en comprendre la cause, ce qui réduira l'appréhension par la suite.

■ **D.V. : Comment pourrait-on envisager de former et/ou sensibiliser les praticiens équins aux risques inhérents à leur pratique ?**





**F.D. :** A ma connaissance, ce type de formation n'existe pas dans le cursus initial de formation des étudiants mais le sujet a plusieurs fois été abordé lors de formations continues, notamment à l'occasion de congrès annuels de l'Avef.

C'est pourtant au niveau de la formation initiale qu'il serait le plus utile car il me semble difficile de faire déplacer des praticiens sur ce sujet dans le cadre de la formation continue. Le format des communications au cours des congrès me semble trop réduit pour traiter l'intégralité du sujet.

Historiquement, la prévention des accidents se faisait au cours du compagnonnage, auprès des vétérinaires équins qui apprenaient à leurs aides à évaluer la dangerosité des situations. Maintenant, nous sommes face à une lacune dans ce domaine de prévention. Il y a pourtant matière à enseigner. Les stages tutorés apparaissent comme une piste intéressante pour transmettre ce type de savoir.

■ **D.V. :** Quels conseils de prévention pouvez-vous donner aux vétérinaires équins qui débutent leur exercice ?

**F.D. :** Mon expérience me permet d'en donner deux.

Tout d'abord, savoir mener un examen clinique en prenant le temps de recueillir et d'analyser l'anamnèse qui est le seul moment où on peut juger le client et le cheval. En fonction de notre appréciation, il faudra proposer les bons examens complémentaires et ne pas hésiter à ne pas programmer certains tests s'il y a un risque de ne pas pouvoir les réaliser en toute sécurité. L'examen du cheval au box, dans son environnement habituel, est toujours préférable.

Deuxièmement, je conseille de porter une attention particulière à la façon de toucher l'animal. Si on a quelques notions de neurologie, travailler avec les chevaux peut devenir un vrai plaisir.

Il faut apprendre, par le toucher, à détecter les seuils douloureux de façon à ne jamais les atteindre, savoir appuyer sans mouvement de translation pour stimuler les récepteurs à la pression et non au cisaillement, etc.

Cette approche renvoie à la notion de *gate control*, très étudiée en humaine, et vise à supprimer le message douloureux au profit

de l'information kinesthésique. On apprend ainsi qu'en appuyant sur un lieu d'injection, on dispose de quelques secondes pour piquer sans douleur.

On travaille aussi avec la peau du cheval, particulièrement sensible, notamment au niveau du sternum, des flancs et de la face interne des grassettes, qui sont donc des zones à risque.

L'art de toucher le cheval au bon endroit, en exerçant des palpations et pressions interactives, est un facteur de sécurité.

Notre abord de l'animal a également son importance et vise à prévenir les manifestations de fuite. Un cheval n'est capable d'intégrer qu'une information à la fois\*\*, aussi, quand on s'approche de lui, on garde les bras immobiles par exemple.

L'intérêt de ces notions simples, héritées de l'empirisme des professionnels du cheval, se vérifie au quotidien et est aujourd'hui justifié par les connaissances acquises en neurologie. ■

\* Avef : Association vétérinaire équine française.

\*\* L'esprit du cheval, introduction à l'éthologie cognitive du cheval, de Michel-Antoine Leblanc, Belin 2010, précise la perception que le cheval a de son environnement.

## Une étude britannique confirme la dangerosité du métier

Morgane BATUT

### EXERCICE

**Une enquête menée en Grande-Bretagne en 2013 atteste de la particulière dangerosité du métier de vétérinaire praticien équin. Un vétérinaire est en moyenne blessé sept à huit fois dans sa carrière. Les blessures nécessitent dans un tiers des cas une hospitalisation. Cette étude descriptive souligne la nécessité de prendre des mesures pour prévenir et limiter ces risques.**

Les risques de blessures (nombre, type, principales causes) au travail pour les vétérinaires praticiens équins ont été étudiés dans une enquête britannique de 2013\*. Celle-ci fait suite à quelques études suggérant le danger associé à la profession de vétérinaire équin et de vétérinaire en général (plus particulièrement travaillant avec des animaux de grande taille).

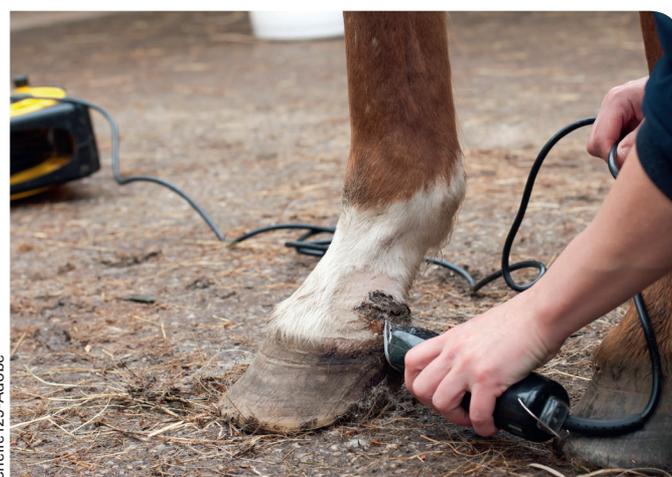
620 vétérinaires équins ont participé, renseignant 2 292 blessures.

### Blessures plus fréquentes en début de carrière

Les blessures les plus graves atteignent les praticiens aux jambes ou à la tête (ecchymoses, fracture, lacérations.) Elles sont le plus souvent dues à un coup de pied du cheval.

Dans 33 % des cas, le praticien a dû être conduit à l'hôpital : 43 % y sont restés plus de 24 heures et 7 % ont connu une perte de connaissance.

En moyenne les vétérinaires subissent une blessure tous les 3 ans et 7 mois. Ainsi, sur



Chelle 129-Acobe

▲ **Un gain en expérience permettrait de mieux anticiper les situations à risque.**

«Des mesures préventives sont à prendre de manière urgente pour améliorer la situation.»

30 ans de carrière, un vétérinaire peut s'attendre à être blessé 7 à 8 fois.

Cependant, la moyenne du nombre de blessures par an diminue avec le nombre d'années de pratique (passant de 0,83 pour 5 ans de pratique à 0,20 pour plus de 15 ans).

Un risque plus grand en début de carrière est mis en lumière. Plusieurs éléments d'explications sont avancés. Un gain en expérience permettrait de mieux anticiper les situations à risque.

Les consultations de routine, mais non moins dangereuses (castration sur animal debout par exemple), sont plus fréquentes en début de carrière.

### Étude non exhaustive sur les situations à risque

En ce qui concerne les conditions de survenue des blessures, ce sont pour 38 % des cas avec des chevaux de loisir. Dans 37 % des cas, le cheval était sédaté et dans 30 %,

contenu par un autre moyen (48 % par le propriétaire).

Les raisons d'examen les plus citées étaient fourbure, examen dentaire, suivis par différents autres examens classiques.

L'étude souligne que l'absence de certains actes ou soins dans la liste de résultats ne doit pas amener à les considérer comme non dangereux. Il faut aussi considérer que ceux identifiés par l'étude comme étant le plus souvent associés à des blessures le sont peut-être en raison de leur grande fréquence de réalisation. D'autres moins fréquents pourraient s'avérer autant voire plus dangereux.

### Voies d'amélioration possibles et nécessaires

Devant « ce risque de blessure inacceptable », des mesures préventives sont à prendre de manière urgente pour améliorer la situation.

D'eux mêmes, les vétérinaires citent une meilleure contention, un usage plus fréquent de la sédation et une éducation des clients sur les risques existants et sur l'utilisation des sédatifs comme pistes pour limiter les accidents.

Ceci pourrait passer par des systèmes d'identification, d'évaluation et de gestion des risques afin d'anticiper les situations potentiellement dangereuses. L'efficacité des mesures mises en place serait à évaluer par un suivi.

Les équipements de protection devraient être utilisés en dernier recours, la priorité devant être donnée aux méthodes pour éviter ou limiter les risques. ■

\* Parkin T.D.H., et al. Occupational risks of working with horses: a questionnaire survey of equine veterinary surgeons. *Equine Veterinary Education*. Vol. 30, n° 4 (avril 2018), p.200-205. Article en anglais, en libre accès.